

## In Situ

Revue des patrimoines

11 | 2009 Le patrimoine religieux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

# L'inventaire des objets mobiliers religieux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : méthodologie

## Laurence de Finance



## Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/insitu/4468

DOI: 10.4000/insitu.4468 ISSN: 1630-7305

#### Éditeur

Ministère de la culture

### Référence électronique

Laurence de Finance, « L'inventaire des objets mobiliers religieux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : méthodologie », *In Situ* [En ligne], 11 | 2009, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/insitu/4468 ; DOI : 10.4000/insitu.4468

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

## L'inventaire des objets mobiliers religieux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : méthodologie

Laurence de Finance

- L'engouement général pour les œuvres d'art du XIX<sup>e</sup> siècle naît autour des années 80, soit vingt ans après les premières enquêtes menées par l'Inventaire général du patrimoine culturel. Cependant dès 1965, en Bretagne, les chercheurs de l'Inventaire dépassent les limites chronologiques fixées entre l'an 400 après J.-C. et 1850, en étudiant ponctuellement des objets postérieurs jugés remarquables. Les œuvres du XIX<sup>e</sup> siècle alors retenues répondaient à l'un des trois critères suivants:
  - conserver des fragments anciens utilisés en remploi, tels les trois autels du XIX<sup>e</sup> siècle de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Cléden-Poher (Finistère),
  - appartenir à un ensemble cohérent, tel l'ensemble néogothique à décor flamboyant commandé après 1850 pour l'église Saint-Pierre de Plunévézel (Finistère), composé d'un maître-autel, de stalles, d'une chaire et d'un confessionnal,
  - être reconnu comme une exception, un unicum, en raison d'une iconographie particulière ou d'une technique spécifique: ainsi dans le Finistère, une statuette en argent de Vierge à l'Enfant, du XIX<sup>e</sup> siècle, conservée dans la sacristie de l'église Saint-Pierre de Spézet¹ ou la sainte Barbe en terre cuite offerte à l'église de Poullaouen par les ouvriers de la mine exploitée sur la commune, dont les attributs figurent sur le socle de la statue.
- 2 Ces exemples sont issus de *L'inventaire topographique du canton de Carhaix-Plouguer* (*Finistère*) publié en 1969, soit cinq ans après l'institution de la Commission nationale.

Figure 1



Vierge à l'Enfant, statuette du XIX<sup>e</sup> siècle, église paroissiale de Spézet (Finistère). François Dagorn, 1965/1966

© Inventaire général, Région Bretagne

Si aucun objet religieux du XX° siècle n'est étudié ni même cité dans cet ouvrage, trois ans plus tard en Alsace, 125 objets d'art sacré du XIX° siècle, ainsi que de rares œuvres du XX° siècle, sont étudiés et photographiés dans L'inventaire topographique du canton de Guebwiller (Haut-Rhin) publié en 1972.

## La méthode d'analyse

- 4 L'étude des objets des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles repose sur les mêmes principes que ceux fixés par l'Inventaire général du patrimoine culturel pour étudier les œuvres des époques antérieures.
- Elle est topographique, son unité est le canton. Comme l'étude de l'architecture, celle des objets suit une méthode scientifique d'analyse, selon des principes rigoureux et en utilisant des *thesauri* spécifiques (vocabulaires hiérarchisés)<sup>2</sup>. Afin d'assurer la cohérence des études au plan national, des systèmes descriptifs et *thesauri* ont été mis au point et publiés. Ils sont aujourd'hui consultables en ligne et imprimables<sup>3</sup>.
- La diversité des objets ne permet pas à un chercheur d'aborder avec le même niveau de connaissance tous les domaines techniques. Des « Vocabulaires » et « principes d'analyse scientifique », conçus comme une aide à la connaissance de chacune des grandes catégories techniques ont été publiés par le service de l'Inventaire général du patrimoine culturel depuis 1971, date du *Vocabulaire de la Tapisserie*, premier volume d'une longue série (architecture, mobilier domestique, céramique, art du métal, vitrail etc)<sup>4</sup>. À noter la

- sortie prochaine du *Vocabulaire de la peinture et du dessin* à l'automne 2009 et celle du *Vocabulaire de l'ornement*, en cours de rédaction, dont la parution est envisageable en 2011.
- L'étude inclut obligatoirement une analyse in situ, une des spécificités de l'Inventaire, afin de vérifier l'exactitude des renseignements fournis par les sources et la bibliographie consultées préalablement<sup>5</sup>. La mise en place de critères de sélection pertinents assure l'homogénéité des études entre les différentes régions et même d'un canton à l'autre au sein d'une même région.

## Repérage et sélection

- 8 L'étude des objets mobiliers des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles est confrontée à deux problèmes spécifiques:
- 9 Rappelons que pour l'historien d'art, le XIX<sup>e</sup> siècle comprend aussi les deux premières décennies du siècle suivant, la fin de la Première Guerre mondiale étant considérée comme le début du XX<sup>e</sup> siècle.
- Une des caractéristiques de la production artistique du XIXe siècle est la profusion d'objets réalisés en série. La notion d'œuvres sérielles n'est pas une nouveauté mais leur nombre est largement supérieur à la production des siècles passés en raison du mode de fabrication qui d'artisanal devient industriel. Devant la quantité d'œuvres susceptibles d'être étudiées, des repères sont nécessaires pour opérer une sélection éventuelle mais celle-ci n'est possible qu'après élaboration d'une documentation complète. Des réflexions menées au cours de stages consacrés au XIXe siècle, organisés dans les régions de 1995 à 1998, ont permis de définir des critères de sélection pertinents.
- Sélectionner un objet c'est lui reconnaître certaines qualités: il est recommandé que l'objet ainsi étudié soit authentique, daté ou signé, ou lié à l'histoire locale, ou qu'il présente une iconographie d'intérêt local ou national évident, ou encore qu'il appartienne à un ensemble homogène remarquable. Ces critères sont également ceux retenus pour la protection des objets au titre des Monuments historiques.
- 12 S'il est demandé au chercheur de l'Inventaire de tout voir in situ, le choix entre recensement et étude monographique est laissé à son jugement en fonction des critères précités. Deux niveaux d'étude sont donc admis. Cette stratégie a permis de sélectionner bon nombre de vitraux, de pièces d'orfèvrerie, de sculptures et de peintures mais a laissé de côté quantité de bronzes d'art (tels les chandeliers d'autel), de chemins de croix etc. non signés, considérés comme secondaires. La base Palissy contient 108 880 notices dont environ 70 500 sont consacrées aux objets religieux du XIX<sup>e</sup> siècle ; parmi celles-ci, un peu plus de 69 000 fiches monographiques étudient un ou plusieurs objets sélectionnés.

Figure 2



Variété des prix d'une station de chemin de croix, extrait du bulletin mensuel de l'Institut catholique de Vaucouleurs, juin 1893, p. 7

Repro. Laurence de Finance. © Ministère de la Culture et de la Communication

Aujourd'hui une prise en compte du patrimoine « secondaire » est nécessaire, visant pratiquement au recensement de l'ensemble des œuvres. Pour l'historien d'art « dixneuvièmiste », l'étude des ateliers et de leur production est primordiale et va de pair avec la diffusion des modèles et les techniques novatrices mises en place. Le contenu des catalogues commerciaux publiés depuis le milieu du XIX° siècle par les fournisseurs d'ameublement religieux6 montre la capacité de ces entreprises à s'adapter aux besoins du clergé en proposant des modèles suffisamment variés pour attirer une clientèle aux ressources financières inégales.

## La restitution de la connaissance

- 14 L'archivage des informations conduit à la constitution de dossiers, illustrés d'une documentation photographique de qualité, confiée à des photographes spécialisés.
- L'accès du grand public à la documentation ainsi réunie se fait au moyen des bases de données documentaires du ministère de la Culture et Communication: Mérimée (architecture), Palissy (objets) dans lesquelles sont regroupées les notices des œuvres étudiées soit par les équipes de l'Inventaire général du patrimoine culturel, soit par les services des Monuments historiques pour les objets classés. Depuis peu, y figurent également les objets inscrits du Limousin et de la Franche-Comté (pour les seuls départements du Territoire de Belfort et de Haute-Saône). À l'issue de l'étude topographique, réalisée canton après canton, de nombreuses monographies ou synthèses

sont également publiées par les chercheurs de l'Inventaire ; leur liste est consultable sur le site internet du ministère<sup>7</sup>.

- L'approche étant topographique, l'étude des objets et du mobilier religieux se trouve directement liée à celle des églises ou chapelles qui les abritent et ne peut en être dissociée, sauf dans le cas d'une étude thématique, comme le recensement des vitraux ou celui des peintures murales. Les notices consacrées aux objets sont associées à celle de l'édifice qui les contient; des liens permettent de naviguer de la notice architecture (Mérimée) aux notices d'œuvres de la base objets (Palissy) et vice versa.
- 17 L'ouverture dans la base documentaire Palissy d'une notice intitulée *Présentation historique* du mobilier (fusion entre l'ancien sommaire objets mobiliers et la liste supplémentaire) permet d'y présenter une synthèse sur l'évolution des objets mobiliers d'un édifice, depuis leur mise en place jusqu'à la date d'enquête. Transformations, restaurations, remplois, remplacement rendu possible par legs ou donations d'une personnalité ou grâce à la générosité de l'ensemble des paroissiens, destructions partielles ou totales se trouvent ainsi regroupés<sup>8</sup>.
- Ce dossier réunit par ailleurs des informations sur la constitution d'ensembles homogènes et apporte aussi la justification de la non-prise en compte éventuelle d'éléments jugés secondaires lors de l'enquête-terrain. Y figurent également les listes des objets étudiés en monographie correspondant à ceux qui pourraient être protégés au titre des Monuments historiques, s'ils ne le sont pas déjà et ceux uniquement repérés, traités dans la mesure du possible en fiche minimale.
- Auparavant leur existence était signalée dans le Sommaire objets mobiliers où se mêlaient différentes typologies, diverses techniques et plusieurs auteurs, rendant toute attribution précise impossible<sup>9</sup>, c'est pourquoi il a été abandonné au profit de la fiche minimale. Consacrer une fiche minimale, accompagnée d'une photographie, aux objets jugés secondaires (qu'il n'est pas envisageable de protéger au titre des Monuments historiques) est un gain de temps pour les études à venir. Il s'agit de remplir impérativement huit champs : dénomination, localisation, édifice de conservation, matériaux, dimensions, auteur, siècle et statut juridique<sup>10</sup>.

Figure 3



Paire de chandeliers à l'église paroissiale de Marly-le-Roi, commandée pour le jubilé de 1901 Christian Décamps. © Inventaire général, Région Ile-de-France

Il ne faudra évidemment pas vouloir exploiter cette documentation minimale au même titre que des fiches monographiques. Leur prise en compte pourra conduire à l'élaboration de dossiers thématiques qui se font a posteriori, ou de « visites guidées », reposant sur le croisement des deux types de fiches existant. De tels dossiers peuvent réunir des œuvres d'un même auteur, d'une même iconographie, d'une même technique etc. et peuvent se décliner au niveau cantonal, régional ou concerner un territoire plus vaste. Au terme d'une enquête sur une aire d'étude donnée, un rendu cartographique précis peut par exemple rendre lisible la diffusion de modèles émanant d'un même atelier. Documents qui pourraient aussi générer, à terme, une information intégrée dans l'Atlas du Patrimoine.

Figure 4



Vierge à l'Enfant réalisée dans la 2e moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par la fabrique Raffl pour l'église de Moutier, conservée à la mairie de Felletin (Creuse), inscrite Monuments historiques au titre objet en 1984 Philippe Rivière. © Inventaire général, Région Limousin

- À ce jour, on constate que l'étude des productions d'ateliers célèbres, tels que Raffl, Rouillard, Demarquet, Dejean ou Klem, est partagée entre notices monographiques et anciennes listes supplémentaires. À titre d'exemple, la maison Raffl, celèbre fabrique parisienne de statues, dont on trouve un échantillonnage de la production dans toute la France, est citée dans 194 notices de la base Palissy. La plupart ne font que mentionner le nom de la fabrique dans la Présentation du mobilier (anciennes listes supplémentaires), tandis que 70 notices étudient l'œuvre, telle celle de la Vierge à l'Enfant de Felletin, inscrite au titre des Monuments historiques en 1984<sup>11</sup>. Estimer quantitativement la production de la Maison Raffl et son impact géographique nécessite le croisement des informations réunies sur toutes les œuvres référencées (sélectionnées et repérées).
- Rappelons que les dossiers « collectifs objets », contrairement à ce qui se fait en architecture, n'existent pas, mais que des ensembles homogènes, tels que des verrières, des stalles, ou le décor homogène d'une partie d'une église peuvent donner lieu à l'ouverture d'un dossier *ensemble*, lié si nécessaire à des *sous-dossiers* comme ceux consacrés au mobilier du chœur de l'église paroissiale de Coingt (Aisne). Le dossier *ensemble* est ici lié aux fiches monographies illustrées des anges sculptés, du tableau et de la clôture du chœur<sup>12</sup>.

Figure 5



Ensemble du mobilier du chœur de l'église paroissiale Sainte-Barbe à Coingt (Aisne) Laurent Jumel. © Inventaire général, Région Picardie

## L'étude des œuvres du XX<sup>e</sup> siècle

- Nous abordons aujourd'hui la production du XX<sup>e</sup> siècle avec la méthode d'analyse mise au point pour étudier le patrimoine du XIX<sup>e</sup> siècle. Au moment où l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle est devenue l'une des priorités du ministère de la Culture, il apparaît opportun de réfléchir aux modifications éventuelles à apporter à cette méthode.
- Ces dernières années, plusieurs stages, colloques et tables rondes ont mené une réflexion générale sur l'étude du patrimoine du XX° siècle, que ce soit au niveau architectural ou au niveau des objets. Le premier stage sur le mobilier religieux du XX° siècle a été organisé en juin 2001 en Provence-Alpes-Côtes d'Azur. En octobre 2006, à Lyon, les Journées d'études des conservateurs des antiquités et objets d'art abordèrent l'objet du XX° siècle¹³, puis le Comité du patrimoine cultuel organisa en janvier 2007 une journée d'étude sur l'art vivant dans les édifices religieux. Enfin en juin 2008, Bernard Toulier et François Macé de Lépinay ont dirigé, à l'Institut national du patrimoine, un séminaire consacré au patrimoine religieux des XIX° et XX° siècles dont de nombreuses communications figurent dans le présent numéro d'In situ¹⁴. Deux stages, organisés par la direction de l'architecture et du patrimoine, se tiendront en 2009 sur l'étude du mobilier religieux du XX° siècle et plus particulièrement sur la production de la seconde moitié du siècle.
- À ce jour, la consultation des bases de données fait apparaître que l'art sacré du XX° siècle est diversement pris en compte et protégé. Une bonne synthèse sur l'état de la protection des objets au titre des Monuments historiques a été présentée par Lionel Bergato aux

Journées d'étude de Lyon en 2006<sup>15</sup>. Les œuvres des années 30 ont en général été bien étudiées, dans leur totalité ainsi que celles liées aux 1e et 2e reconstructions qui ont suivi les deux guerres mondiales<sup>16</sup>. Sur les 14 000 notices de la base Palissy consacrées à des objets religieux du XX<sup>e</sup> siècle, 2230 concernent l'art sacré du 2e quart du siècle dont une centaine d'œuvres protégées au titre des Monuments historiques; un millier de notices étudient des œuvres réalisées durant le 3e quart du siècle dont une cinquantaine sont consacrées à des œuvres protégées. L'église Saint-Georges de Lavancia-Epercy (Jura) étudiée dans la base Mérimée<sup>17</sup> et les sculptures<sup>18</sup> qui la décorent sont un bon exemple de dossiers consacrés à l'art des années 50.

Figure 6



Exemple d'œuvre des années 30 étudiée en fiche monographique : ostensoir du 2e quart du XX° siècle attribuable aux Favier de Lyon, église paroissiale de Merlines (Creuse), inscrit Monuments historiques au titre objet en 2002

Philippe Rivière. © Inventaire général, Région Limousin

Figure 7



Exemple d'œuvre de la fin du XX<sup>e</sup> siècle : ex-voto de 1997, Hyères (Var) collégiale Saint-Paul M. Sallicetti pour Ortuno, Christine. © cq83

- Les œuvres d'art sacré les moins représentées dans la base Palissy sont celles qui sont postérieures à 1960/1970. 350 notices seulement concernent des œuvres du 4e quart du siècle, dont une petite cinquantaine sont protégées. Le stage de janvier 2009 devrait aider à sélectionner les objets et le mobilier religieux de cette période pour lesquels une étude monographique s'impose et ceux dont l'étude pourrait se résumer à une fiche minimale. Des listes d'artistes, créateurs de ce qui sera le patrimoine de demain, sont en cours d'établissement; si elles ne prétendent pas à l'exhaustivité, elles proposent du moins des repères sur les créateurs contemporains. Leurs noms sont sélectionnés à partir de catalogues d'exposition, d'ouvrages thématiques<sup>19</sup>, de bases de données documentaires (base Auteurs pour les orfèvres et bientôt les peintres verriers).
- 27 La période d'étude systématique s'arrêtant 30 ans avant la date d'enquête, de nombreux objets de la décennie 1970/1980 devraient être aujourd'hui inventoriés. À ceux-ci s'ajoute l'étude d'œuvres reconnues comme exceptionnelles, fragiles, ou d'un intérêt technique ou expérimental évident qui sont également étudiées (fiches monographiques) ou au moins signalées (fiches minimales) et dont la justification de leur prise en compte trouve sa place dans la Présentation historique du mobilier.

Figure 8



Croix de la confrérie des mariniers ornée des Instruments de la Passion, réalisée en 1994, bateauchapelle *Le Lien*, Lyon

Éric Dessert. © Inventaire général du patrimoine culturel, Région Rhône-Alpes ; © Inventaire de Lyon, propriété de l'État et de la Ville de Lyon

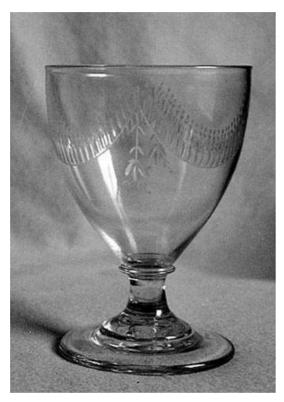
Heureusement, plusieurs œuvres de cette fin de siècle sont prises en considération dans le cadre d'études thématiques. Le Recensement des peintures murales a permis par exemple d'étudier une peinture imitant un vitrail réalisée en 1995 par Gérard Thollon en la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon<sup>20</sup>, celui du Patrimoine des stations de sport d'hiver a fait connaître la modernité du mobilier conçu pour la chapelle Notre-Dame de l'Assomption à Saint-Bon-Tarentaise par M. Baudry et l'atelier d' architecture de Courchevel<sup>21</sup>. Certaines œuvres contemporaines, fragiles et témoignant d'une dévotion particulière font heureusement aussi l'objet d'une notice monographique, telle la croix de la confrérie des mariniers du bateau-chapelle le Lien à Lyon réalisée en 1994 par Guy Lannoy<sup>22</sup>.

Pour les œuvres de la seconde moitié du siècle dernier, deux cas d'étude se présentent :

- Nombreuses sont les églises dont l'aménagement intérieur a été modifié et les vases liturgiques « mis au goût du jour » pour répondre aux prescriptions du concile Vatican II (1962-1965). La *Présentation historique du mobilier* doit faire part de l'état antérieur s'il est connu, expliquer les remaniements opérés et citer les objets post-conciliaires sans s'arrêter à leur aspect « ordinaire », leur décor simplifié ou inexistant, leur matériau non luxueux. Les chercheurs qui le souhaitent peuvent bien sûr faire une *fiche minimale* illustrée pour chaque objet mais beaucoup préfèreront se contenter de les citer et d'en joindre la photographie. La non-prise en compte de ces objets ne permettrait pas d'évaluer - dans un avenir plus ou moins proche - l'impact de Vatican II et pourrait conduire à une erreur d'interprétation, le lecteur ne sachant pas si ces objets existent et n'ont pas été retenus pour étude ou s'ils ne sont pas présents dans l'édifice. À ce jour, en

dehors de celles signées par un artiste célèbre, rares sont les œuvres correspondant aux prescriptions du concile qui figurent dans la base Palissy. Comment les historiens des générations futures interprèteront-ils cette lacune? À titre de comparaison, les verres à pied à usage profane utilisés comme calices par les prêtres sous la Révolution se résument à quelques unités dans la base Palissy<sup>23</sup>. Le petit nombre des exemples présentés est sûrement bien inférieur à la réalité, mais leur présence est un précieux témoignage d'une pratique en un temps donné.

Figure 9



Verre à pied du XVIII<sup>e</sup> siècle à usage profane, utilisé comme calice à Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime) sous la Révolution

Alain Maulny. © Inventaire général, Région Poitou-Charentes

- Un édifice construit (ou totalement réaménagé) après le concile ayant un mobilier homogène, souvent dessiné par l'architecte lui-même (ou son associé), est à prendre en compte en totalité en ouvrant un dossier *ensemble* (relié au dossier architecture de l'édifice contenant) avec des *sous-dossiers* correspondant aux différentes composantes typologiques de ce mobilier. Celui-ci peut d'ailleurs devenir un dossier de référence pour les études ultérieures. L'aménagement de l'église de Paray-Vieille-Poste (Essonne) a conduit à des créations tout à fait intéressantes, qu'il s'agisse du mobilier du chœur ou de la disposition du baptistère.

Figure 10



Tabernacle de l'église Jésus-Ouvrier de Paray-Vieille-Poste (Essonne), réalisé en 1996 par les sculpteurs Ferrari père et fils

Philippe Ayrault. © Inventaire général, Région Ile-de-France

- Le cadre structurel de l'étude du patrimoine postérieur à 1950 doit être élaboré à l'issue d'échanges entre les chercheurs des régions confrontés au terrain et les rédacteurs des normes et prescriptions, comme ce fut le cas pour la prise en compte des objets du XIXe siècle. Le stage de 2009 devrait permettre de présenter, par des exemples concrets, la pertinence et la nécessité d'étudier ce patrimoine en devenir et d'ouvrir une réflexion sur la conduite de son inventaire qui s'inscrit dans la continuité d'une démarche scientifique entreprise depuis 1964.
- 31 INP

Figure 11



Communication présentée lors du séminaire **LE PATRIMOINE RELIGIEUX DES XIX<sup>E</sup> ET XX<sup>E</sup> SIÈCLE** qui s'est tenu du 9 au 11 juin 2008 à l'Institut national du patrimoine, avec la participation de la direction de l'Architecture et du Patrimoine

## **NOTES**

- 1. Dossier numérique consultable sur le site : Patrimoine région Bretagne.
- 2. Voir Le système descriptif des objets mobiliers, 1999, Le thesaurus des objets mobiliers, 2001 et Principes, méthode et conduite de l'inventaire général, 2006, (2° édition), p. 35-37, 122-128, 150-151 (pour les objets mobiliers).
- **3.** Voir sur le site : http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/extranetIGPC/extranet livrets.htm.
- **4.** La liste complète de cette collection, dont plusieurs volumes ont été réédités en 2000, est consultable sur le site internet du ministère : http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/: ouvrir ensuite l'onglet publications, demander principes dans la rubrique Collections.
- 5. Voir supra la liste des principales sources donnée dans ce même numéro d'In Situ.
- **6.** La liste des catalogues commerciaux est consultable en ligne sur l'extranet du ministère de la Culture (novembre 2007). Voir : http://www.culture.gouv.fr/culture/dp/inventaire/presenta/dosth valo.htm.
- 7. Voir sur le site: http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/ ouvrir ensuite l'onglet régions ou publications.
- 8. Voir à titre d'exemple dans la base Palissy: notice IM35012526, qui donne accès au texte du dossier électronique sur le mobilier de l'église de Combourg (Ille-et-Vilaine), (cliquer sur le dossier vert).
- **9.** Voir dans la base Palissy : les notices IM53003354 ou IM80000193 offrent un exemple de cette complexité.
- 10. Citons à titre d'exemple les fiches de la base Palissy IM78001296 ou IM78001891.
- 11. Voir dans la base Palissy: notice IM 23001516. Si d'autres œuvres de la fabrique sont « inscrites », elles sont conservées en dehors du Limousin et d'une partie de la Franche-Comté, seules régions dont les objets inscrits sont intégrés dans Palissy. À ce jour, aucune statue de Raffl n'est apparemment classée Monument historique.
- **12.** Voir dans la base Palissy : notices IM02001528 (dossier ensemble) et IM02001529, IM02001527, IM02001696 (sous-dossiers).
- 13. Voir le compte rendu de ces journées paru en 2007, éditions Actes Sud.
- 14. Voir sur le site de la revue In Situ, revue des patrimoines.
- **15.** Bergatto, Lionel. Patrimoine mobilier et décoratif du XX<sup>e</sup> siècle en Rhône-Alpes, **Regards sur l'objet du XX<sup>e</sup> siècle**, Actes Sud, 2007, p. 31-34.
- 16. Voir les publications de l'Inventaire général du patrimoine culturel sur le sujet.
- 17. Voir dans la base Mérimée : notice IA39000120.
- **18.** Sculptures par Charles Le Bozec, Quentric et M. Madeleine. Voir dans la base Palissy : notices IM39001309, IM39001307, IM39001308.
- **19. L'art sacré au XX<sup>e</sup> siècle en France**. Thonon-les-Bains : l'Albaron ; Boulogne-Billancourt : Musée municipal : Centre culturel, 1993.
- 20. Voir dans la base Palissy: notice IM21008633.
- 21. Voir dans la base Palissy: notice IM73000021.
- 22. Voir dans la base Palissy: notice IM69000822.
- 23. Voir dans la base Palissy: notice IM17002004.

## RÉSUMÉS

Le mobilier et les objets religieux du XIX° siècle sont étudiés dans le cadre des enquêtes topographiques menées par les services de l'Inventaire général du patrimoine culturel. Des critères de sélection, établis dans les années 90, communs aux chercheurs des équipes patrimoniales du ministère de la Culture, ont permis de différencier ce qui méritait d'être sélectionné en tant qu'unicum par l'Inventaire, et donc éventuellement d'être protégé par les Monuments historiques, de ce qui relevait d'une simple étude documentaire (fiche minimale). Les mêmes critères restent-ils pertinents pour la production du XX° siècle, au-delà des années 1920 ? D'autres notions liées à la fragilité du matériau - rendant l'objet éphémère -, à sa création, à son esthétique sont sans doute à prendre en compte pour sélectionner les objets religieux de la seconde moitié du XX° siècle. Le contenu des notices de la base Palissy devrait aussi pouvoir refléter l'impact du concile Vatican II sur le patrimoine mobilier postérieur aux années 60/70.

The religious furnishings and artefacts of the 19<sup>th</sup> century are studied in France in course of the topographical inquiries carried out by the general inventory services in the regions. Selection criteria established in the 1990s provide guidelines for the research teams as to what was worth selecting for documentation as unique objects, possibly worthy of statutory protection, and what could be simply documented using core data (*fiche minimum*). But the same criteria are not necessarily applicable to the religious furnishings and artefacts of the 20<sup>th</sup> century, and after 1920 in particular. New notions to do with the fragility of the material with which the work is made, making the objects ephemeral, the creation of the object and its particular aesthetics are perhaps to be taken into account where the religious objects of the second half of the 20<sup>th</sup> century are concerned. The documentary notices included in the Palissy database should also be capable of reflecting the impact of the Vatican II Council and the novelties of the 1960s and 1970s.

## **INDFX**

Keywords: 19th century religious furnishings, 19th century religious objects, 20th century religious furnishings, 20th century religious objects, contemporary creations at Paray-Vieille-Poste, core data of the Palissy database, historical presentation of a building's objects, inventory methodology of religious objects, inventory methods, monographic studies of objects, Raffl, Raffl enterprise, religious objects, sacred art of the 20th century, selection criteria, selection criteria for 20th century objects, sharing of heritage understanding, statue manufacturer, surveying, surveying objects, works in series, selection criteria for 19th century objects

Mots-clés: créations contemporaines à Paray-Vieille-Poste, critères de sélection, critères de sélection des objets du XIXe siècle, critères de sélection des objets du XXe siècle, Entreprise Raffl, étude monographique d'un objet, fiche minimale de la base Palissy, Inventaire général du patrimoine culturel, l'art sacré du XXe siècle, les objets religieux: méthode d'inventaire, les œuvres de série, méthodologie de l'inventaire des objets religieux, mobilier religieux du XIXe siècle, mobilier religieux du XXe siècle, objets religieux du XIXe siècle, objets religieux du XXe siècle, présentation historique du mobilier d'un édifice, Raffl: fabrique de statues, recensement des objets, repérage, restitution de la connaissance patrimoniale

## **AUTEUR**

### LAURENCE DE FINANCE

Conservateur en chef du patrimoine, sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information, direction de l'architecture et du patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication. laurence.de-finance@culture.gouv.fr